

voltalia

Assemblée
Générale Mixte
des Actionnaires

16 mai 2024

www.voltalia.com



Les administrateurs



Laurence Mulliez

*Présidente du Conseil
d'administration*



Sarah Caulliez
Administrateur



Céline Leclercq
Administrateur



Benoît Legrand
*Administrateur
représentant de Alterbiz*



Philippe Joubert
*Administrateur indépendant
représentant de The Green
Option*



Alain Papiasse
*Administrateur
indépendant*



Luc Poyer
*Administrateur indépendant
Président du Comité des
Nominations et des
Rémunérations*



VOLTALIA EST UNE ENTREPRISE À MISSION*

*Améliorer l'environnement mondial
en favorisant le développement local*

NOS VALEURS



INTÉGRITÉ



INGÉNIOSITÉ



ENTREPRENEURIAT



ESPRIT D'ÉQUIPE

* Voltalia est devenu une entreprise à mission en mai 2021, par un vote de l'assemblée générale (99,98%).
L'entreprise a inscrit dans ses statuts une raison d'être et des objectifs environnementaux et sociaux



Agenda

- Le modèle intégré et les singularités de Voltalia
- Faits marquants 2023 et 2024
- Présentations des résultats 2023, du chiffre d'affaires T1 2024 et perspectives de croissance
- Présentation du Rapport de Mission 2023-2024
- Questions – réponses
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Vote des résolutions



Intervenants



Sébastien Clerc
Directeur Général



Sylvine Bouan
*Directrice Administration
et Finance*



Loan Duong
*Directrice
Communications et RI*

Le modèle intégré et les singularités de Voltalia



Un modèle intégré

Producteur d'énergie renouvelable

Propriétaire de centrales
éoliennes, solaires, biomasse,
hydroélectriques et de stockage

Propriétaire (via Helexia)
infrastructures d'efficacité
énergétique

PRODUCTEUR
D'ÉNERGIE
RENOUVELABLE

Synergies

PRESTATAIRE
DE SERVICES

Fournisseur de services

Développement de projets
renouvelables et d'efficacité
énergétique

Ingénierie, fourniture
d'équipements et
construction

Exploitation et **maintenance**

Europe, Afrique, Amérique latine



Qui s'adresse à des clients diversifiés ...

Clients de la production d'énergie

ENTREPRISES



TRADERS



ETATS & SERVICES PUBLIQUES



Clients des services

SERVICES PUBLICS



COMPAGNIES PETROLIERES



INSTITUTIONS FINANCIERES



PRODUCTEURS INDEPENDANTS



Singularité #1

Des contrats de vente à très long terme avec des prix indexés sur l'inflation (PPAs)

RÉALISATIONS 2023

98%
volume des ventes
d'énergie sous contrat
long terme (PPA¹)

17,1 ans
durée de vie résiduelle
des contrats de vente
(moyenne pondérée)

93%
du portefeuille est
compétitif²

8,0 milliards d'euros
revenus sous contrats à
percevoir dans le futur

74%
des ventes d'électricité sous
contrat sont contractuellement
indexées sur l'inflation



Risque réduit grâce à des engagements d'achat à long terme et non subventionnés

Création de valeur plus importante grâce à l'impact positif de l'inflation sur les revenus

(1) PPAs ("Power Purchase Agreements"): contrat de vente d'électricité à long terme

(2) Une centrale est compétitive si son coût moyen de l'énergie (LCOE) est inférieur à celui de la technologie thermique (fuel, gaz, charbon, nucléaire).

Singularité #2

Acteur intégré développant, construisant et entretenant des installations pour lui-même et pour des tiers

RÉALISATIONS 2023

x6,8

EBITDA total provenant des services aux clients tiers

Dont

x7,5 pour Développement, Construction et Fournitures d'équipements

+48% pour Exploitation-Maintenance

14m€ d'EBITDA

générés pré-PPA long terme grâce à la flexibilité du modèle d'entreprise intégré¹

32%

Marge d'EBITDA des services aux clients tiers

Niveau supérieur à la moyenne historique permis par la vente de plus de

800 MW

de sites développés par Voltalia, principalement prêts à construire au Brésil en ligne avec la stratégie



Capter les marges autrement payées aux fournisseurs de développement, de construction et de maintenance

Effets d'échelle grâce à la double activité interne et compte de tiers

Meilleure qualité du portefeuille détenu après-vente sélective de projets

(1) Inclus les revenus générés entre deux PPA

Singularité #3

Couverture de tout le spectre du marché des entreprises grâce à Helexia

DEPUIS LE RAPPROCHEMENT VOLTALIA + HELEXIA EN SEPTEMBRE 2019

voltalia

1 400 MW

Corporate PPA via le réseau

x5,1

depuis
sept. 2019

Helexia

650 MW

Corporate PPA d'autoproduction

x11,6

depuis
sept. 2019



Marché à la **croissance la plus rapide** grâce à la compétitivité du solaire

Des **résultats immédiats** depuis l'acquisition d'Helexia

Singularité #4

Un pipeline de projets pour alimenter la croissance

RÉALISATIONS 2023

16,6 GW

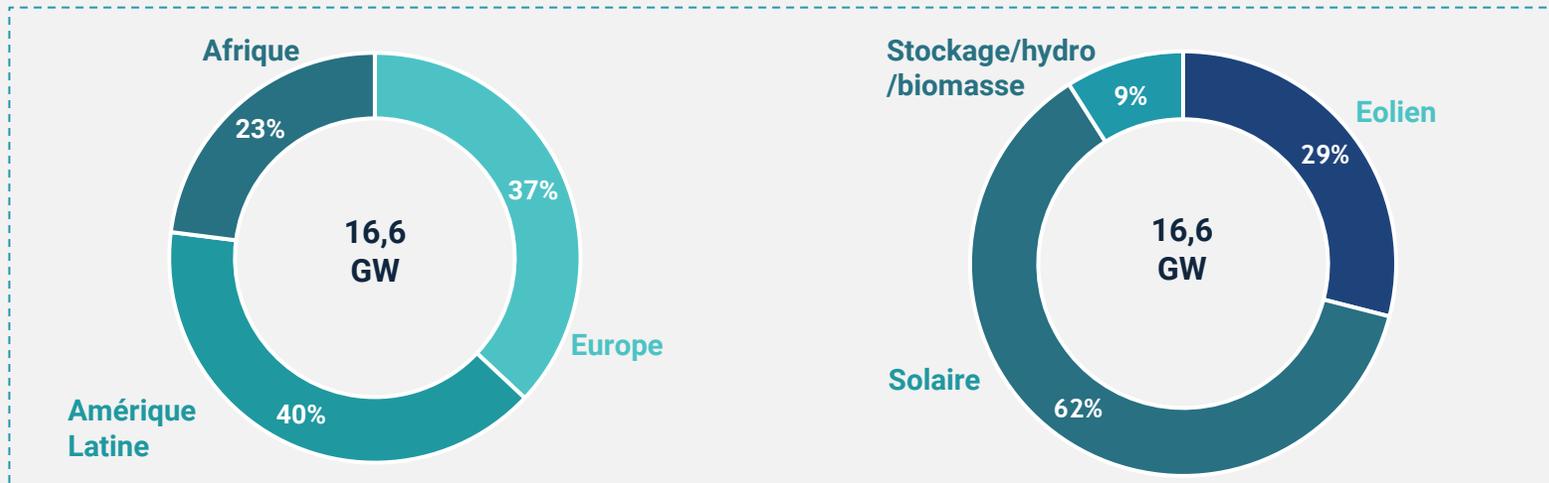
pipeline de projets en développement

+17%

comparé à 2022

x5,8

Ratio du pipeline par rapport à la capacité



Des **projets diversifiés** technologiquement et géographiquement

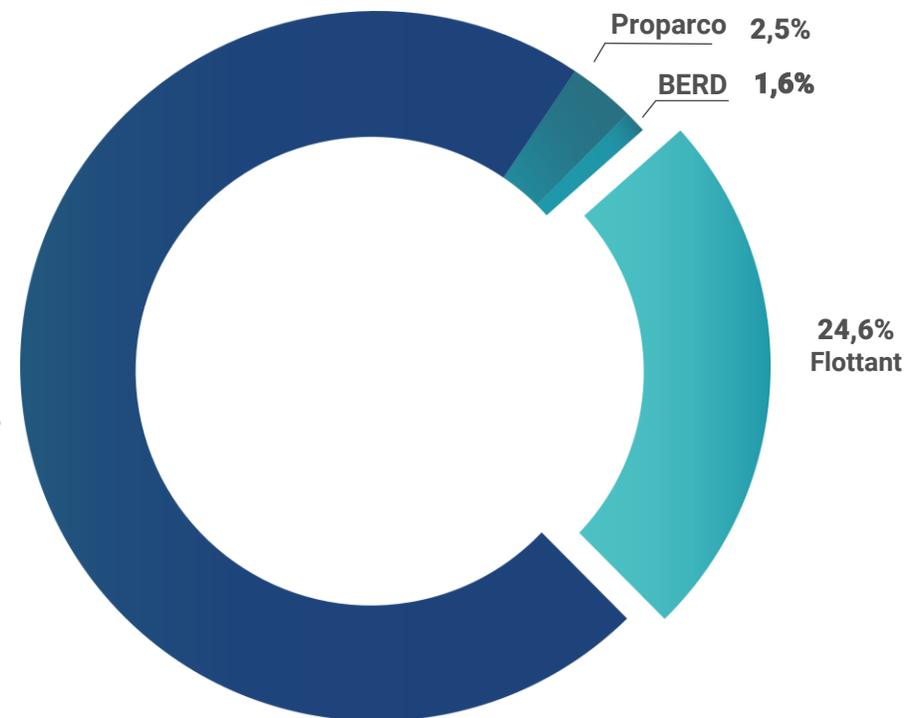
Le **solaire** domine désormais

L'**Afrique** devient un pilier

Un actionnariat solide

Voltalia est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris, compartiment A (FR0011995588 - VLTSA) et fait partie des indices Enternext Tech 40 et CAC Mid & Small. Le groupe fait également partie du Gaia-Index, un indice pour les valeurs moyennes socialement responsables.

71,3%
Voltalia
Investissement
(société holding de
Voltalia SA,
contrôlée par la
famille Mulliez)



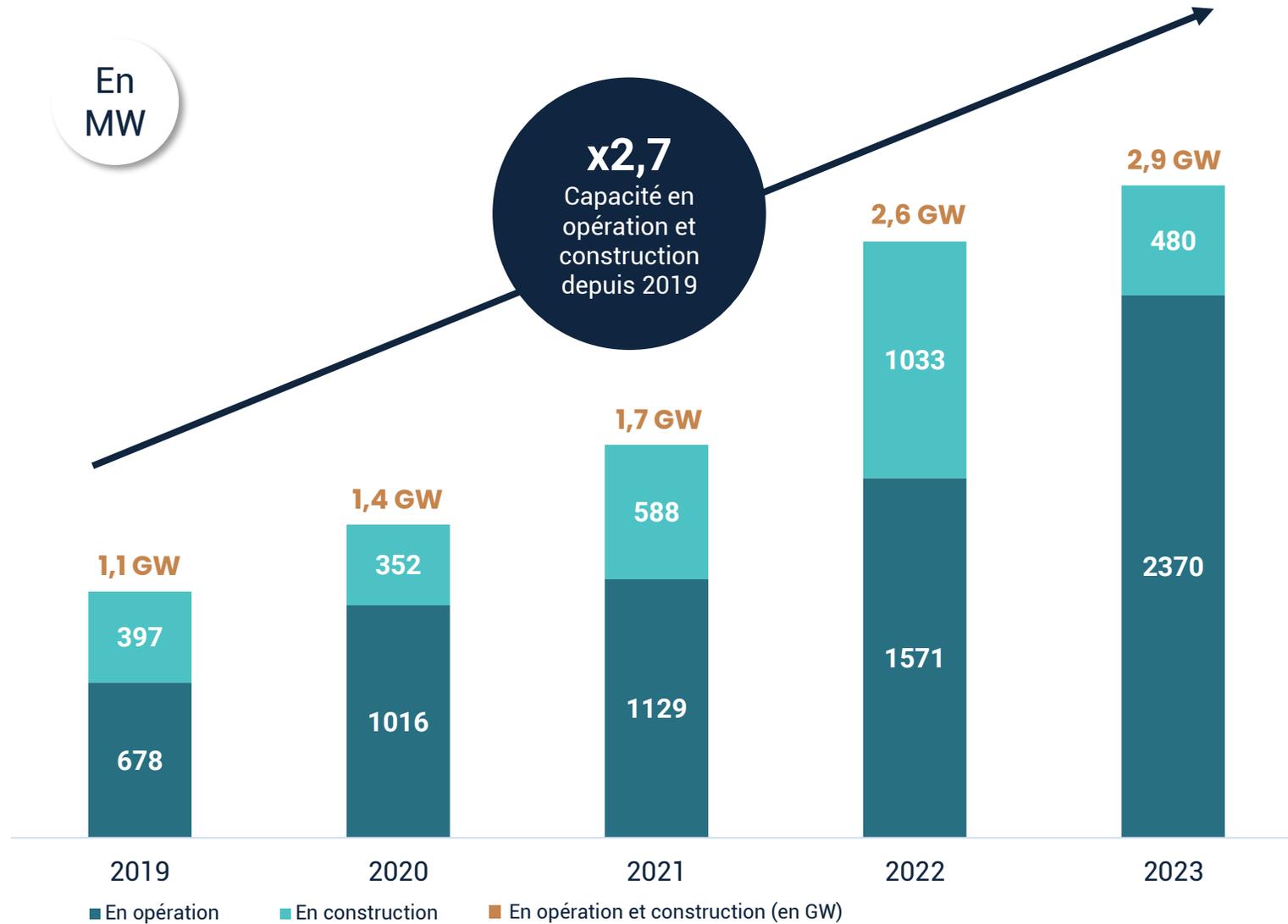
Les marques familiales de commerce de détail comprennent notamment :





Faits marquants 2023

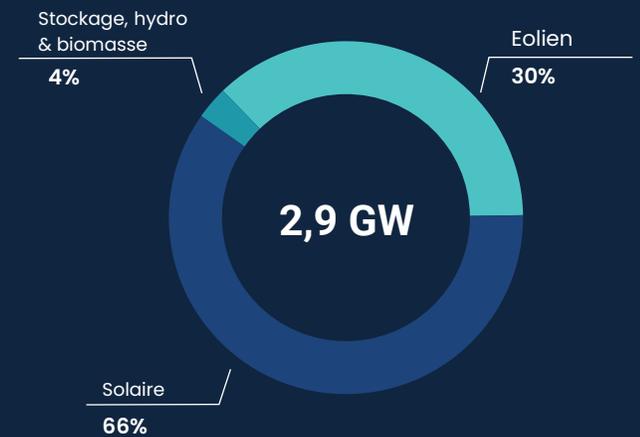
Capacité record



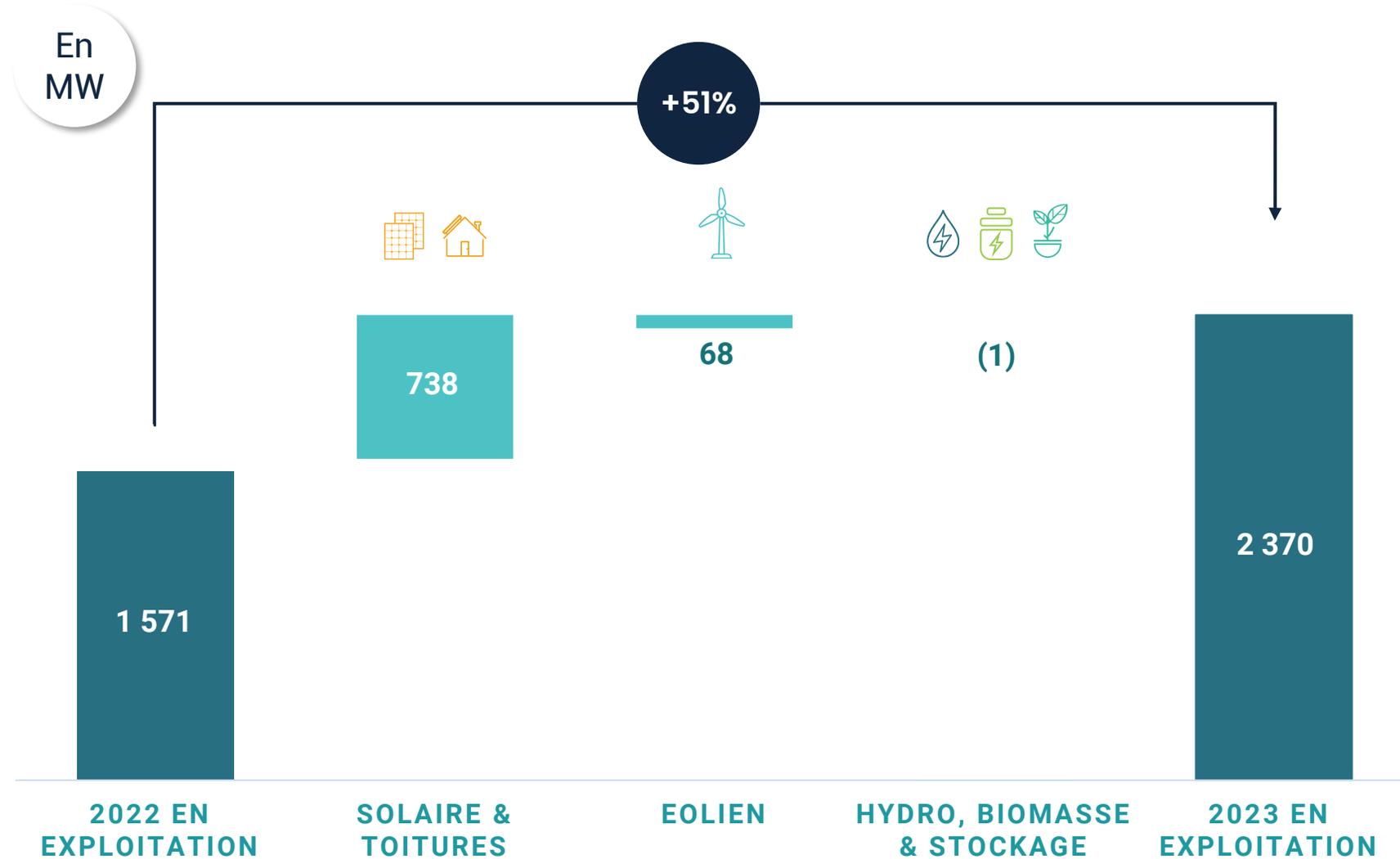
Par continent



Par technologie



2 370 MW en exploitation à fin 2023



Principale mise en service de l'année (1/3)



Parc éolien de Canudos

- Avec deux sous-stations et une ligne de transmission de 500Kv développées et détenues par Voltalia
- Construction débutée en 2021
- Adossé à un contrat de 20 ans



Centrale solaire de SSM3-6

- Construction débutée en 2022
- Inclus dans le complexe solaire/éolien de Serra Branca de 2,4 GW (dont 1,1 GW en exploitation) entièrement développé par Voltalia
- Adossé à un contrat de 14 ans



Première production d'Helexia au Brésil

- Premier contrat brésilien de génération solaire distribuée d'Helexia (20 ans) pour fournir Vivo, une marque de Telefonica
- Construction lancée en 2021
- Helexia est devenu en 4 ans un des leaders du marché brésilien

Principale mise en service de l'année (2/3)

12,7
MW



140
MW



50,6
MW



Helexia en Roumanie

- 28 toitures solaires de bâtiments détenus par Auchan dans le cadre d'un partenariat mondial et avec Leroy Merlin
- Adossé à des contrats de plus de 20 ans



Centrale solaire de Karavasta

- Plus grande centrale solaire des Balkans occidentaux, en Albanie
- Construction débutée en 2021 et achevée en moins de 18 mois
- Adossé à des contrats d'une durée de 15 ans



Complexe solaire de Garrido

- Premier projet multi-clients au Portugal
- Production vendue à Auchan (38,2 MW) pour une durée de 20 ans et à BA Glass Group (12,4 MW) pour une durée de 15 ans
- Construction lancée en 2022

Principale mise en service de l'année (3/3)



Parc éolien de Sud Vannier

- Premier *Corporate PPA* éolien du marché français
- Production vendue à Leroy Merlin pour 23 ans
- Construction lancée en 2022



Centrale solaire et de stockage de Sable Blanc

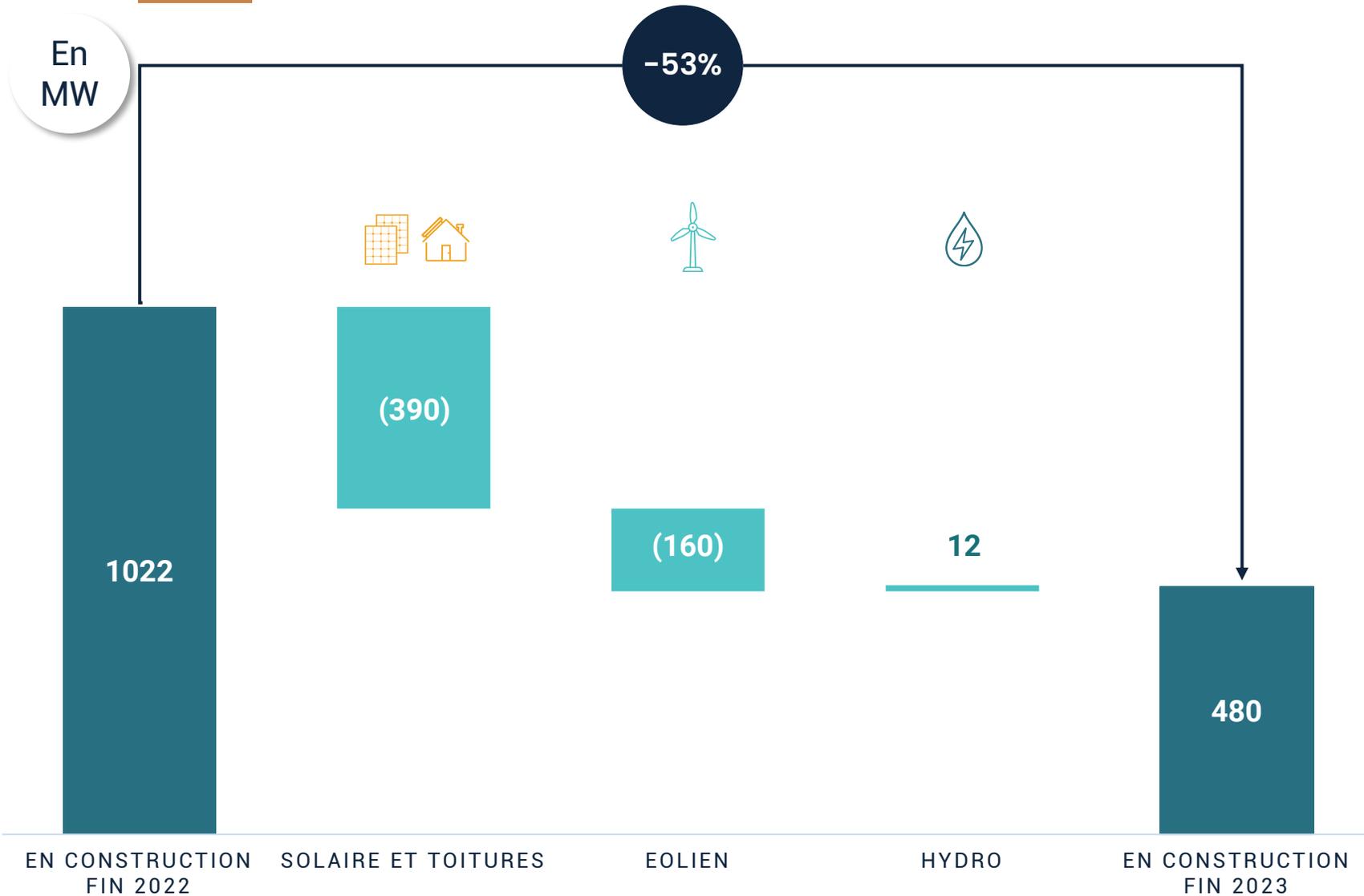
- Construction débutée en 2022
- Combine production photovoltaïque, d'une capacité de 5MW, et stockage par batteries, d'une capacité de 10,6 MWh
- Adossée à un contrat de 20 ans



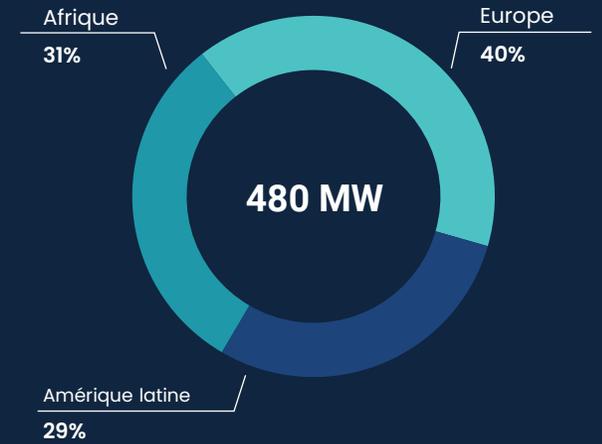
En construction : Centrale à biomasse de Sinnamary

- Plus grande centrale à biomasse de Guyane
- Brûlant du bois immergé dans le lac de barrage de Petit-Saut, récolté par la filiale **TRITON** TIMBER GROUP
- Adossé à un contrat de 25 ans
- Investissement d'environ 200 millions d'euros
- Mise en service au S1 2025

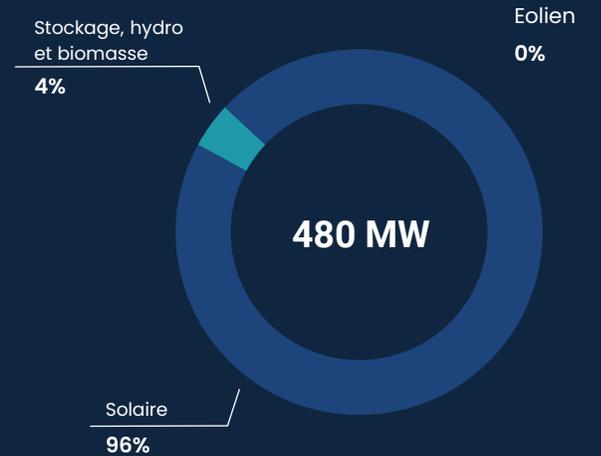
480 MW en construction à fin 2023



Par continent



Par technologie



448 MW remportés en 2023

Corporate PPA - 167 MW



Principaux contrats remportés



Helexia - 166 MW



Principaux contrats remportés



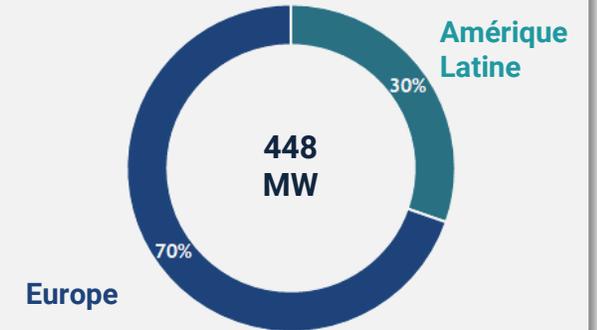
Services publics et États - 115 MW



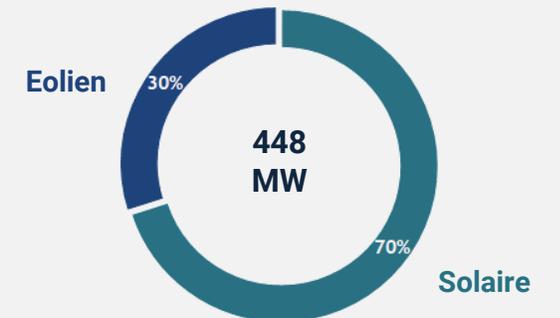
Tous les contrats remportés



Par région



Par technologie



Une forte contribution des services aux clients tiers

>800 MW
achevé en
2023

DEVELOPPEMENT (avec construction et/ou entretien)

Parc éolien prêt à construire de Casqueira, qui fait partie du complexe de Serra Branca au Brésil (90 MW)



Parc solaire prêt à construire d'Arinos C, faisant partie du complexe d'Arinos au Brésil (420 MW)



Les parcs éoliens en exploitation de Vila Acre font partie du complexe de Serra Branca au Brésil (59 MW)



Parcs éoliens en exploitation de Sarry et Molinons, en France (33 MW)



Parc éolien de Laignes prêt à construire (32 MW)



>480 MW
en
construction
en 2023

CONSTRUCTION (avec maintenance)

Centrale solaire en Irlande (108 MW)



Quatre centrales solaires en Irlande (230 MW)



Centrale solaire avec batteries en Mauritanie (90 MW)



Services par Helexia



>4,6 GW
en
maintenance
en 2023

MAINTENANCE (autonome)

Centrales solaires en Espagne (345 MW)



Centrales solaires au Portugal (19 MW)



Centrales solaires au Royaume-Uni (39 MW)



Centrales solaires au Brésil (212 MW)



Parcs éoliens au Brésil (343 MW)



Faits marquants 2024



Faits marquants 2024



49,9
MW



Construction du projet solaire Paddock

- **Construction** d'une centrale photovoltaïque dans le sud-est du pays
- La centrale commencera à produire au cours du second semestre 2025
- **PPA** : L'électricité sera vendue dans le cadre de contrats de vente à long terme à des entreprises qui consommeront l'électricité produite



26,3
MW



Financement participatif du projet éolien Sud Vannier

- Premier parc éolien de la région Grand Est
- **La campagne de financement** participatif lancée début 2024 a remporté un franc succès avec une collecte de 4 millions d'euros. Elle a produit ses premiers kilowattheures en février 2023 et les tests de mise en service se sont achevés en septembre 2023
- **PPA** : L'électricité produite est vendue à Leroy Merlin à travers un contrat long-terme (Corporate PPA) d'une durée de 23 ans

Faits marquants 2024



266
MW



Gain d'un contrat de maintenance

- **Services de maintenance** à Lajes, Rio Grande do Norte
- Maintenance prédictive, préventive et corrective
- Fourniture de pièces de rechange et d'équipements principaux, la coupe de la végétation et l'entretien annuel des sous-stations, entre autres



130
MW



Gain d'un projet solaire

- Projet solaire dans la **région de Gafsa, en Tunisie**
- Les revenus du projet proviendront d'un contrat de **vente d'électricité de 30 ans avec la STEG** (Société Tunisienne de l'Électricité et du Gaz), l'opérateur du réseau public tunisien
- La construction débutera en **2025** et la mise en service est prévue en **2026**

Faits marquants 2024



126
MW



Projets solaires et stockage de Sarimay



500 MW
1000 MWh



Nouveau complexe de stockage



Plan d'actionnariat salarié

Construction de la centrale solaire Sarimay

- 126 MW
- Mise en service prévue pour 2025
- Adossé à un contrat d'au moins 25 ans

Extension de stockage par batteries

- 50 MW / 100 MWh
- Construction à lancer en 2024
- Adossé à un contrat d'au moins 10 ans, donnant la visibilité sur sa rentabilité

- Protocole pour développer un complexe de stockage par batteries de **500 MW / 1000 MWh**
- Projet à adosser à un contrat d'au moins **10 ans**, donnant la visibilité sur sa rentabilité
- Figurera parmi les plus grands complexes mondiaux et marquera une **étape significative dans la stratégie** en cours de détenir des projets de stockage par batteries sans exposition aux risques de fluctuations de prix dans les marchés électriques

- Nouvelle opportunité pour les employés éligibles de participer à la croissance et à la réussite de l'entreprise
- **90% d'éligibilité** comparé à environ 80% pour la première édition en 2019.
- **70%** de taux de participation (2019 et 2022)
- Actions sont ou seront acquises sur le marché dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.
- Attirer et retenir les talents

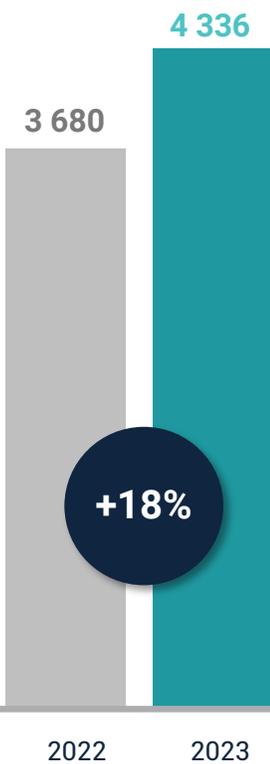
Résultats financiers 2023 et chiffre d'affaires du T1 2024



Année 2023

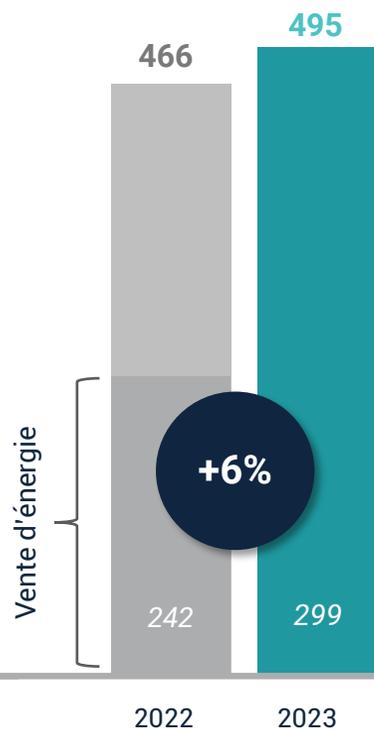
PRODUCTION

En GWh



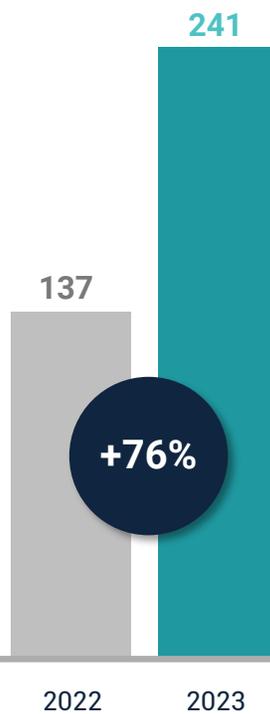
CHIFFRE D'AFFAIRES

En m€



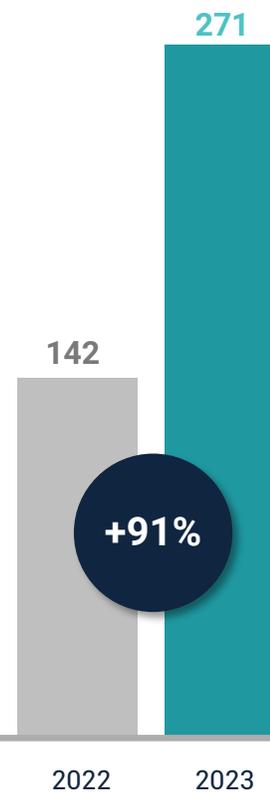
EBITDA

En m€



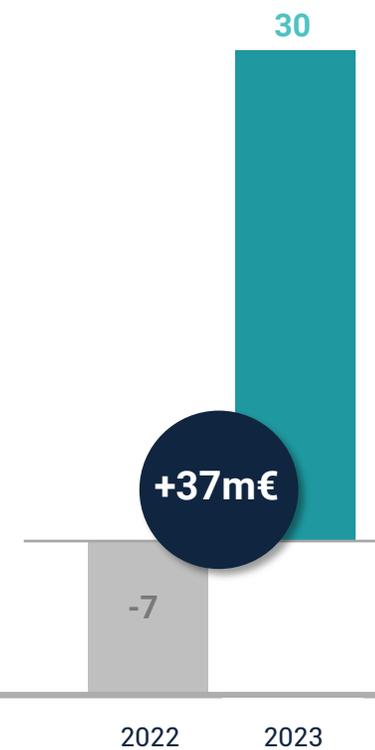
EBITDA NORMATIF

En m€



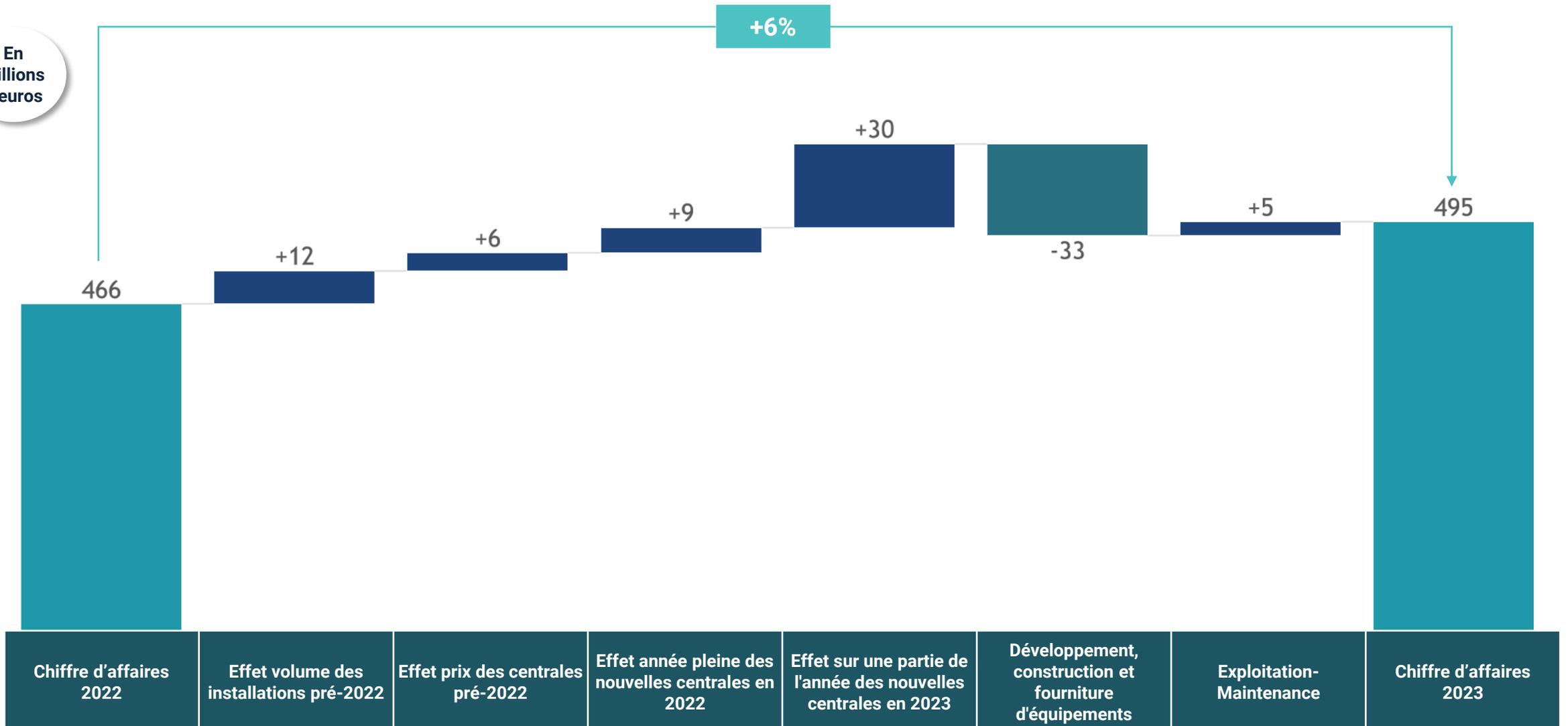
RÉSULTAT NET

En m€

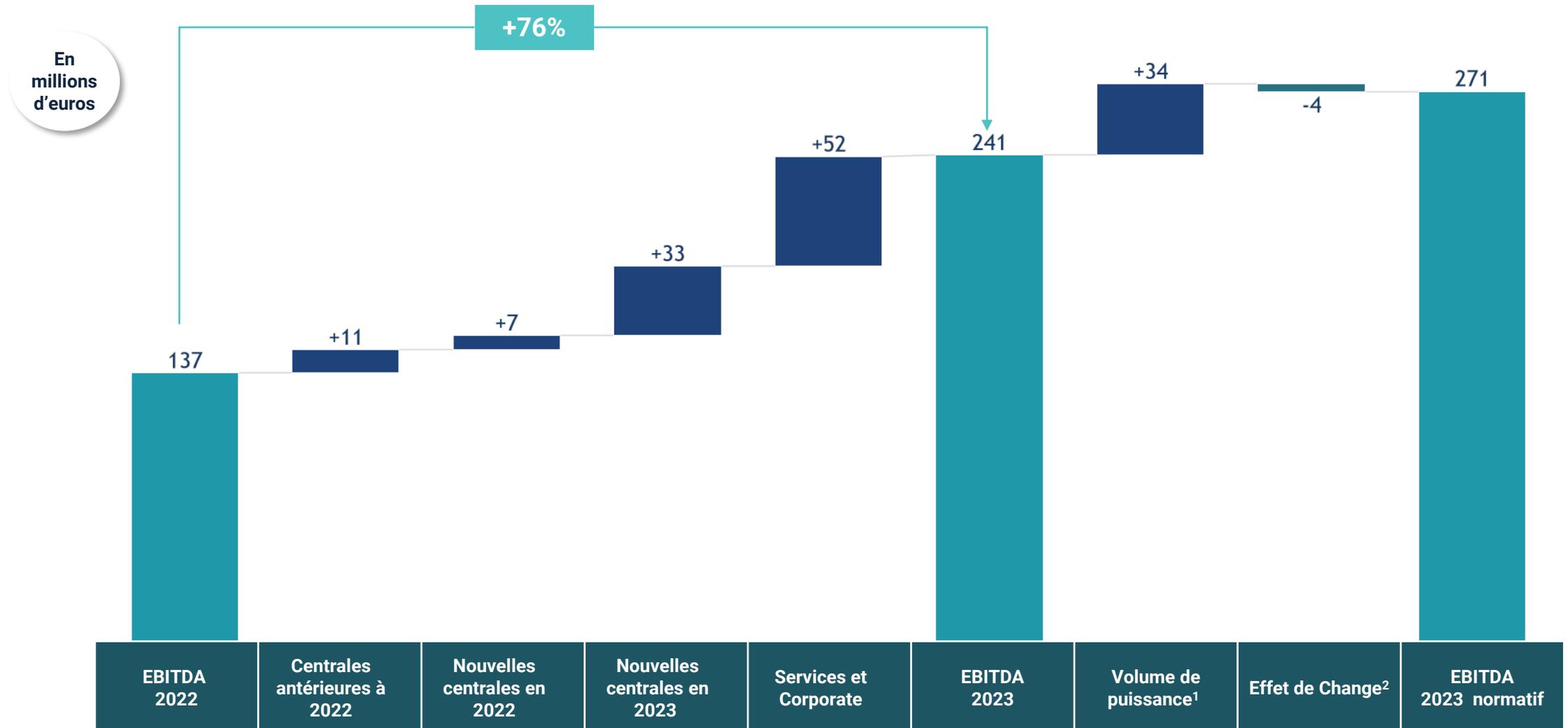


Croissance du chiffre d'affaires 2023

En millions d'euros



Croissance de l'EBITDA 2023



(1) Différence entre une production éolienne, solaire et hydraulique correspondant à la moyenne à long terme

(2) Différence de change entre EUR/BRL à 6,3 et 5,4

Vente d'énergie



EN MILLIONS D'EUROS
(AVANT ELIMINATIONS)

VARIATION

| | 2023 | 2022 | A taux courants | A taux constants |
|--------------------|------|------|-----------------|------------------|
| Chiffre d'affaires | 299 | 242 | +23% | +23% |
| EBITDA | 195 | 143 | +36% | +36% |
| Marge d'EBITDA | 65% | 59% | +6pts | +6pts |

CHIFFRE D'AFFAIRES DE 299,3 MILLIONS D'EUROS : +23%

→ Augmentation de +18% de la production d'électricité à 4,3 TWh

- Pour les centrales opérationnelles avant 2022 : Meilleurs coefficients de charge par exemple en France et disponibilité
- Pour les centrales mises en service en 2022 : effet année pleine, principalement au Brésil (SSM1-2), et plus petites centrales principalement en Europe
- Pour les centrales mises en service en 2023 : Premier effet, principalement au Brésil (SSM3-6, Canudos), en France (Sud Vannier, Rives charentaises), au Portugal (Garrido) et en Albanie (Karavasta)

→ Chiffre d'affaires en hausse de +23% à 299 millions d'euros

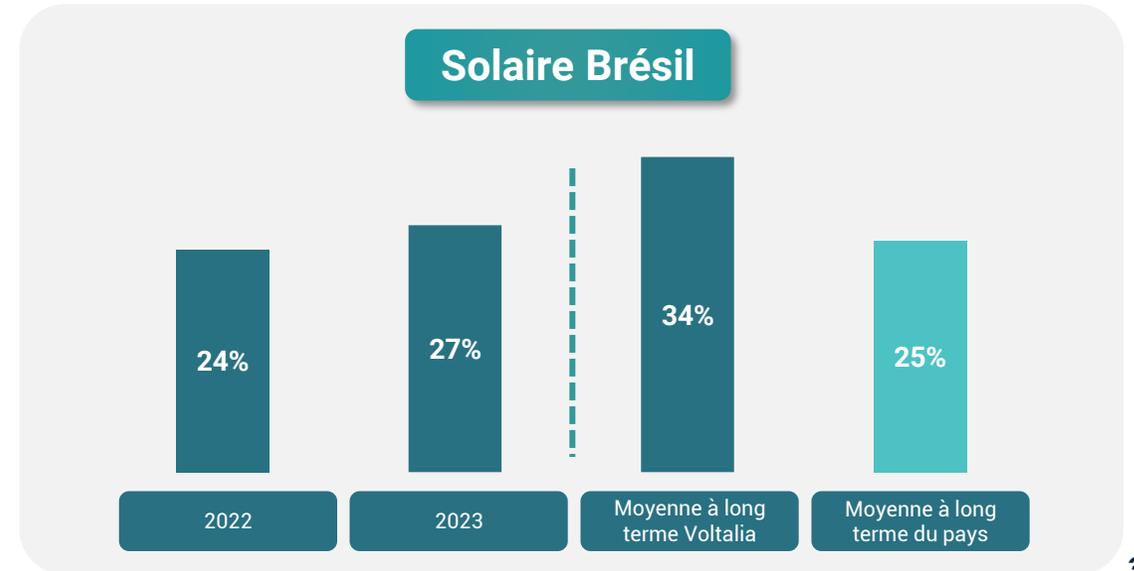
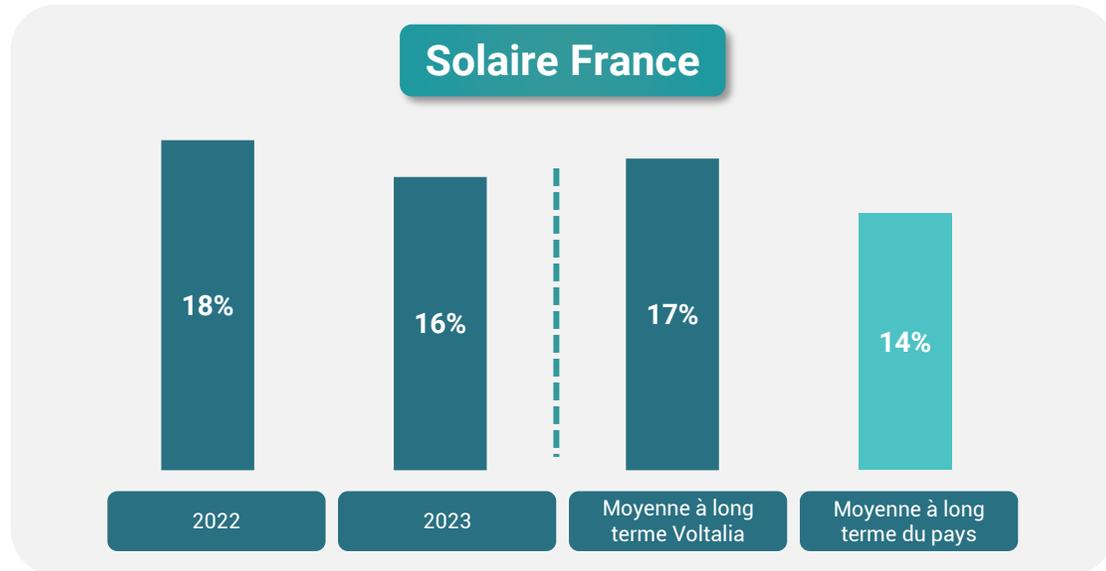
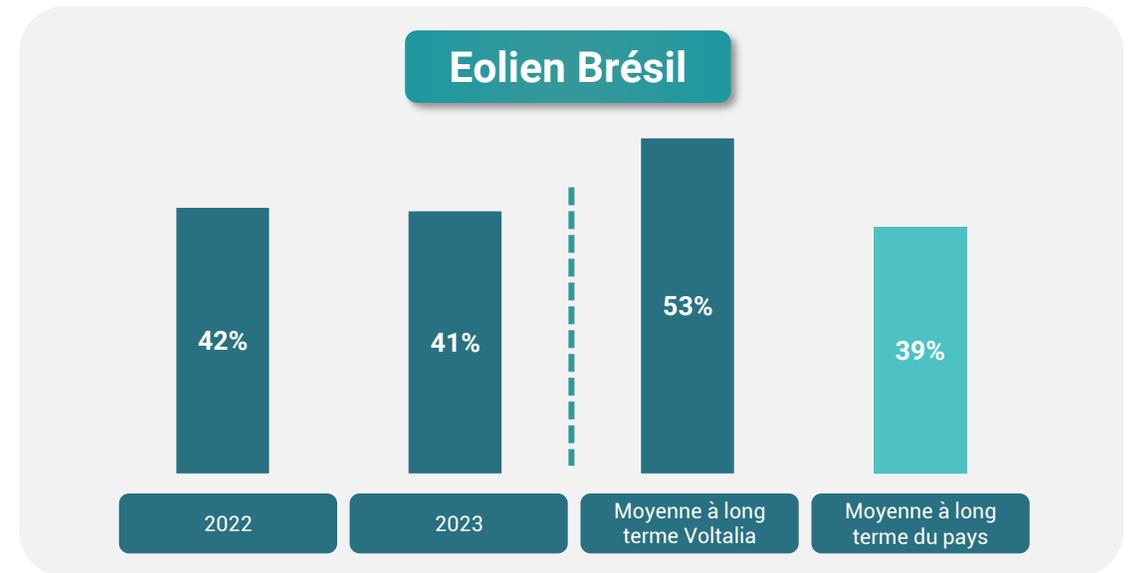
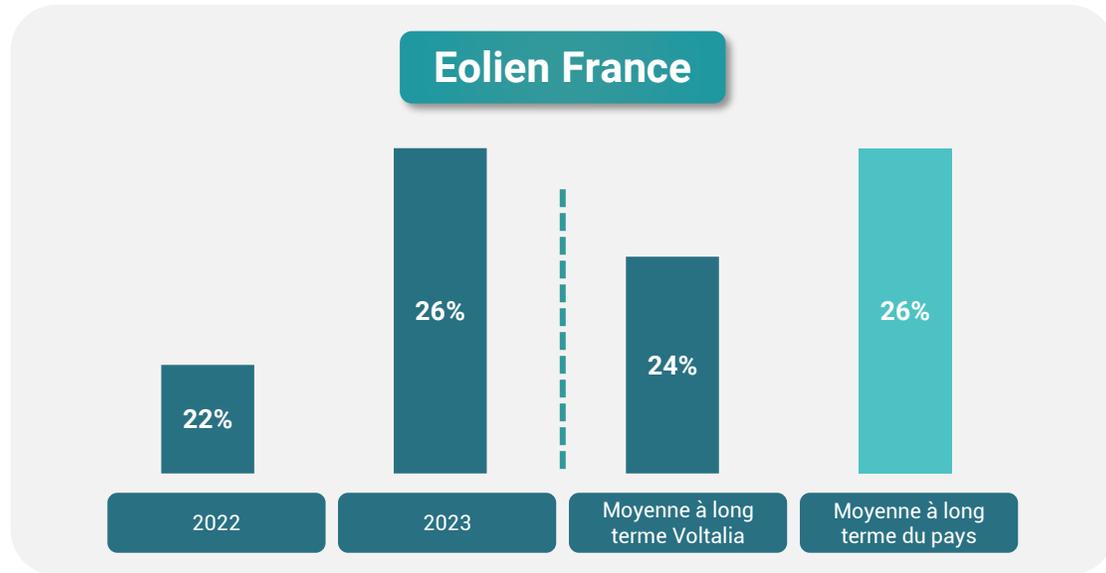
- Effet prix positif grâce à l'indexation contractuelle des prix de vente sur l'inflation (comme pour les contrats de vente d'électricité à long terme)
- Effet négatif de la fin normale du chiffre d'affaires généré pré-PPA long terme en 2022

L'EBITDA ATTEINT 194,6 MILLIONS D'EUROS : +36%

→ La marge d'EBITDA ressort à 65%, +6 points vs 2022

- Effet positif des revenus générés pré-PPA long terme par les nouvelles centrales en 2023 : 14m€ principalement comptabilisés dans les autres revenus
- Effet temporaire négatif des centrales solaires mises en service en hiver
- Effet positif à long terme de la mise en service des centrales solaires, qui ont en moyenne une marge d'EBITDA supérieure à celle des centrales éoliennes
- Effet d'échelle sur les dépenses d'exploitation

Facteurs de charge du portefeuille Voltalia



Source: Voltalia data, RTE, IRENA

Facteurs de charge : Production réelle d'électricité / production théorique maximale



Services



EN MILLIONS D'EUROS
(APRES ELIMINATIONS)

VARIATION

| | 2023 | 2022 | A taux courants | A taux constants |
|--|------|------|-----------------|------------------|
| Chiffre d'affaires avant éliminations | 602 | 351 | +71% | +72% |
| <i>Elimination</i> | -406 | -128 | x3,2 | x3,2 |
| Chiffre d'affaires après éliminations | 195 | 224 | -12% | -12% |
| EBITDA après éliminations | 62 | 9 | x6,8 | x6,9 |
| Marge d'EBITDA | 32% | 4% | +28pts | +28pts |

(1) Après éliminations

CHIFFRE D'AFFAIRES DE 195 MILLIONS D'EUROS : -12%

→ Hausse de +71% avant éliminations à 602 millions d'euros

- Forte concentration sur les projets internes (éliminés en consolidation) avec 795 MW ajoutés au portefeuille en exploitation de Voltalia

→ Baisse de -12% après éliminations à 195 million d'euros

- Baisse de -16% du CA du segment Développement, Construction et Fourniture d'équipements, à 173m€, en raison d'une baisse temporaire du volume d'activité pour les clients tiers
- Augmentation de +25% du CA du segment Exploitation-Maintenance, à 23m€, grâce à de nouveaux contrats

EBITDA¹ A 62 MILLIONS D'EUROS : x6,8

- **Porté par le Développement** : Vente de projets de plus de 800 MW, principalement des projets greenfield vendus avec des services de construction et de maintenance au Brésil (702 MW), ainsi que des centrales en exploitation au Brésil et en France (92 MW)
- **Également soutenu par la Construction et les Fournitures d'équipements** : Malgré la baisse des prix des panneaux solaires, qui pèse sur certaines marges, l'EBITDA progresse, principalement en Irlande (337 MW solaire), en Mauritanie (42 MW solaire et 18 MW / 9 MWh de stockage par batterie) et en France (9 MW solaire avec le Kourou Space Center)
- **Également soutenu par l'Exploitation-Maintenance** : Contrats supplémentaires comprenant à la fois la construction et la maintenance, ainsi que de nouveaux contrats de maintenance pure, atteignant un niveau record en 2023, notamment en Espagne (dont 347 MW pour l'entreprise de construction OHLA) et au Brésil (dont 212 MW pour l'entreprise pétrolière BP)

→ Marge d'EBITDA de 32%, +28 points vs.2022

- Les ventes de développement génèrent de l'EBITDA mais pas de chiffre d'affaires

De l'EBITDA au résultat net

| En millions d'euros (IFRS) | 2023 | 2022 | VAR. | VAR. @CC |
|---|---------------|--------------|-------------|--------------|
| EBITDA avant éliminations | 256,7 | 152,5 | +68% | +68% |
| Éliminations & éléments Corporate | -15,6 | -15,3 | +2% | +2% |
| EBITDA | 241,1 | 137,2 | +76% | +76% |
| DAP | -103,7 | -73,9 | +40% | +40% |
| Autres produits et charges opérationnels | -18,2 | -7,6 | x2,4 | x2,4 |
| Résultat opérationnel (EBIT) | 119,3 | 55,7 | x2,1 | x2,1 |
| Résultat financier | -57,9 | -44,9 | +29% | + 32% |
| Impôts & Résultats des sociétés mises en équivalence | -36,3 | -18,1 | X2 | X2 |
| Intérêts minoritaires | 4,5 | 0,2 | na | na |
| Résultat net (Part du Groupe) | 29,6 | -7,2 | na | na |

L'EBITDA s'élève à 241,1m€, en hausse de +76% (à taux de change courants et constants).

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent à 103,7m€, en hausse de +40%. Sa croissance se traduit principalement par :

- Amortissements supplémentaires liés à l'effet annuel des centrales mises en service
- Des dépréciations spécifiques d'un montant de 9m€ principalement dues à des stocks de panneaux solaires détruits dans un incendie ou dépréciés avec la baisse des prix de marché

Les autres produits et charges s'élèvent à -18,2m€. L'augmentation provient :

- des charges non récurrentes liées à des mesures réglementaires exceptionnelles en France (taxe inframarginale) et au Portugal pour limiter et compenser la hausse des prix de l'électricité
- l'annulation en 2022 d'une provision sur la vente d'un bien immobilier au Portugal

Le résultat financier s'élève à -57,9m€ L'augmentation s'explique par les facteurs suivants :

- Financement par emprunt des centrales mises en service en 2023 et effet de la dette sur l'ensemble de l'année sur les centrales mises en service en 2022
- Globalement, le taux d'intérêt moyen de la dette consolidée du Groupe s'établit à 5,9% contre 5,3% en 2022

Les impôts s'élèvent à -36,3 millions d'euros. L'augmentation (x2 à taux de change courants et constants) s'explique principalement par (i) la croissance du portefeuille de centrales et l'amélioration de sa rentabilité, pour 8m€, et (ii) la fiscalité liée aux projets cédés au cours de l'année, pour 6m€

Le résultat net part du Groupe s'établit à +29,6m€, contre une perte de 7,2m€ en 2022, portée par la forte croissance de l'EBITDA

Situation financière saine

| En millions d'euros (IFRS) | 2023 | 2022 | Var. |
|---|--------------|--------------|-------------|
| Goodwill | 79 | 87 | -9% |
| Droits d'utilisation, immobilisations incorporelles et corporelles | 2 771 | 2 074 | +34% |
| Trésorerie ou équivalent de trésorerie | 319 | 384 | -17% |
| Autres actifs (courants et non courants) | 649 | 491 | +32% |
| Total Actif | 3 818 | 3 035 | +26% |
| Capitaux propres, part du Groupe | 1 265 | 1 232 | +3% |
| Intérêts minoritaires | 118 | 107 | +11% |
| Dette financière | 1 909 | 1 313 | +45% |
| Provisions | 34 | 26 | +31% |
| Autres passifs (courants et non courants) | 492 | 357 | +38% |
| Total Passif | 3 818 | 3 035 | +26% |

Les immobilisations s'élèvent à 2 771 m€. L'augmentation de +697 m€ reflète principalement la croissance du portefeuille de centrales en exploitation, en construction et en développement, dont une capacité de 2 370 MW de centrales en exploitation à fin 2023 (en hausse de +51%) et 480 MW de centrales en construction (en baisse de -53%)

Les autres actifs courants et non courants progressent de +159 m€. La croissance des autres actifs courants et non courants s'explique principalement par l'augmentation du volume d'activité dans les Services, en particulier l'Aménagement et la Construction

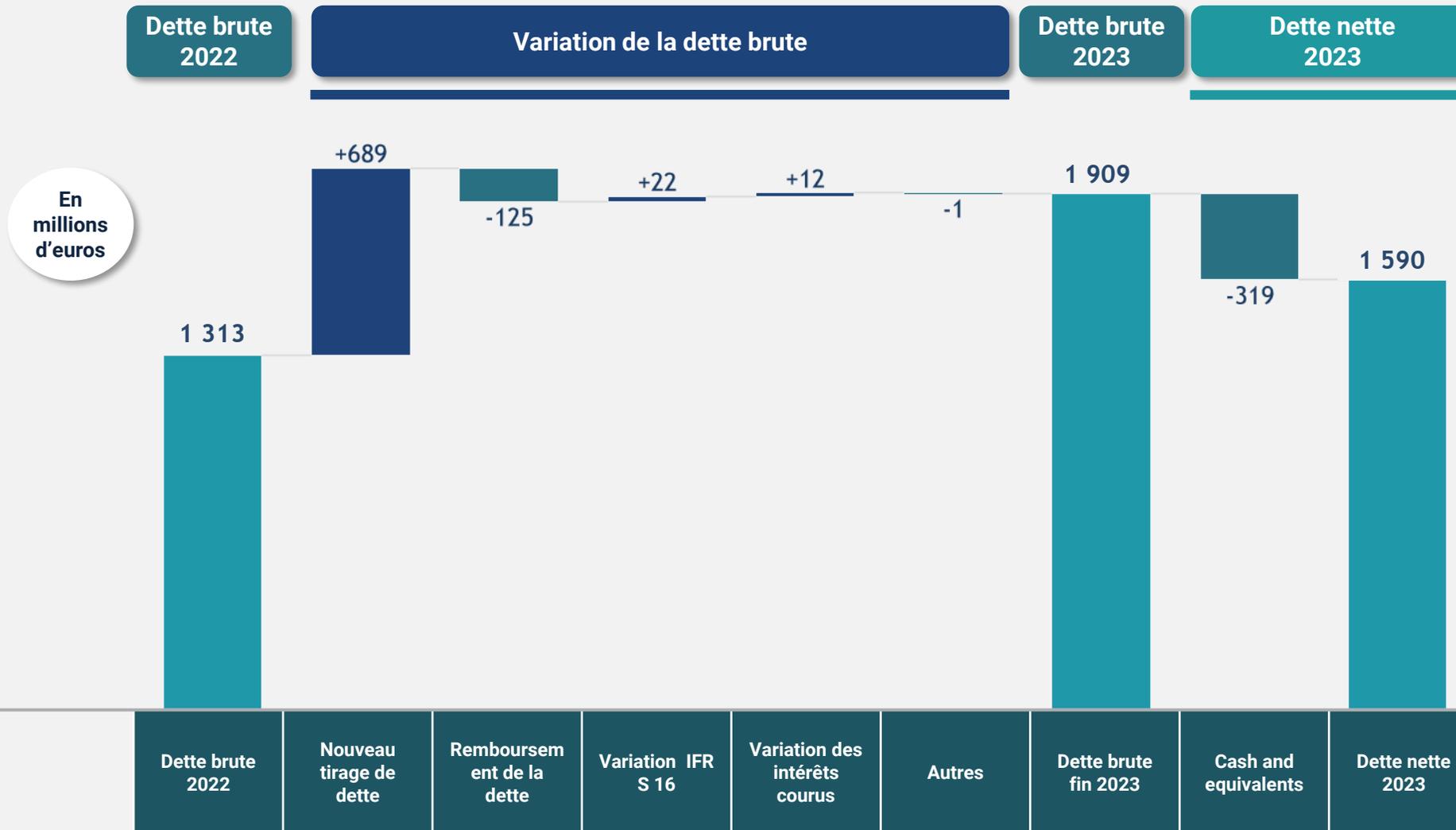
La trésorerie est en position de force à 319 m€. Elle diminue de -17%, principalement en raison de la consommation temporaire de trésorerie pour accélérer la construction des usines en propre avant la finalisation de leurs prêts à long terme

Les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à près de 1,3 milliard d'euros, avec une progression sur la période correspondant principalement au résultat de l'année

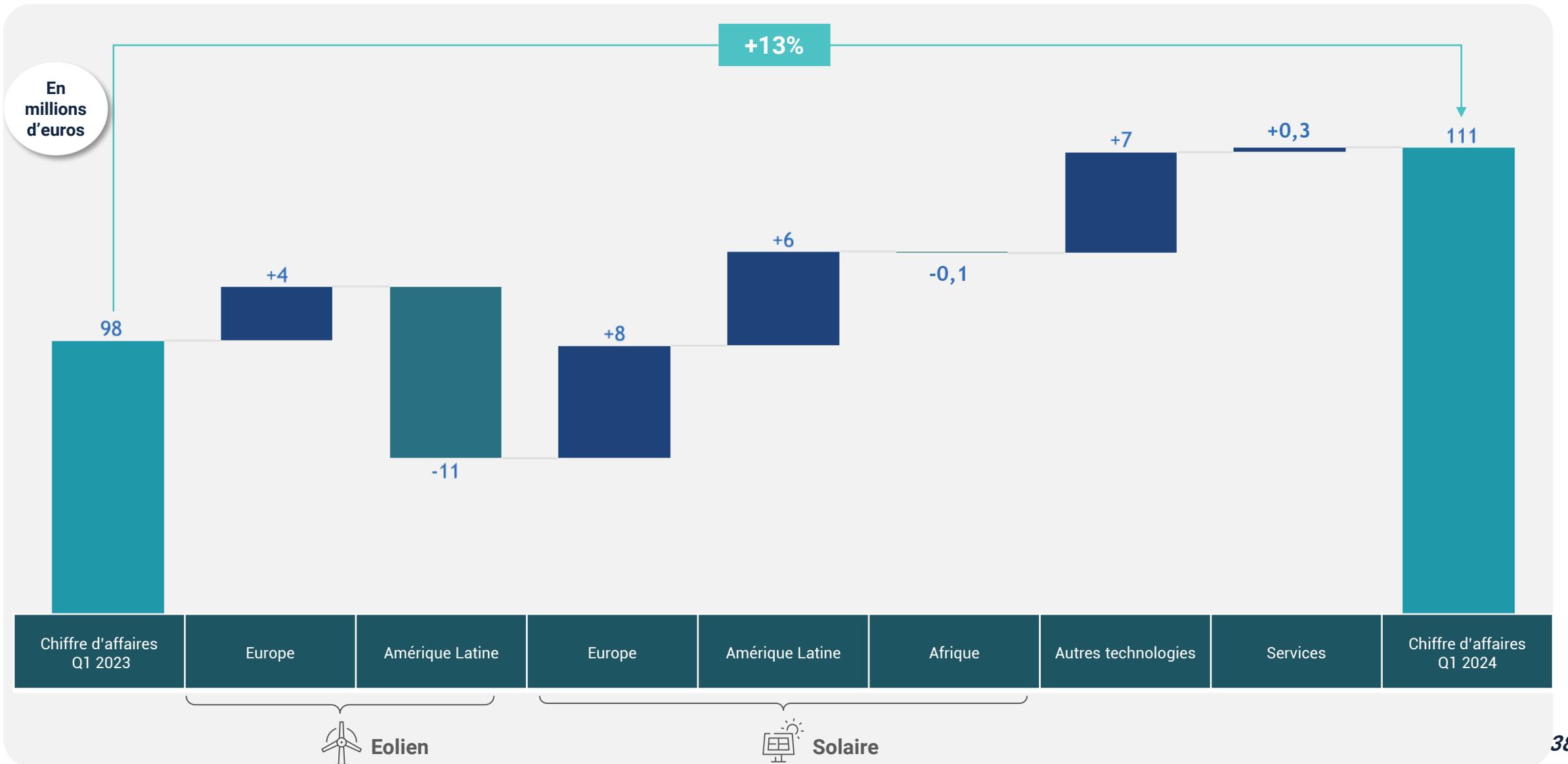
L'endettement financier s'élève à 1 909 m€ à fin 2023, en hausse de +45%. L'augmentation de l'endettement financier en 2023 (de 598 m€) est inférieure à celle des immobilisations (de 674 m€), le solde étant financé par les flux de trésorerie générés et la trésorerie disponible. Ainsi, le taux d'endettement s'élève à 53% (41% en 2022)

Les autres passifs courants et non courants s'élèvent à 490 millions d'euros, en hausse de +38%. Cette augmentation est principalement attribuable à une augmentation des dettes fournisseurs liées aux activités de construction et d'exploitation de centrales électriques

Dettes brutes à fin 2023



Chiffre d'affaires du T1 2024



Ventes d'énergie au T1 2024



CHIFFRE D'AFFAIRES ISSU DES VENTES D ENERGIE ATTEINT 74,9 MILLIONS D'EUROS : +20%

- Progression du prix moyen de vente du MWh, avec deux facteurs principaux : des revenus de première génération à prix élevé pour la centrale de Karavasta et l'indexation contractuelle des prix de vente sur l'inflation .
- La production atteint 973 GWh en hausse de +2%. La baisse des facteurs de charge et la sortie du périmètre des centrales cédées en 2023 sont plus que compensés par la production des nouvelles centrales mises en service en 2023 pour un total de 795 MW.

Analyse par pays :

- Au Brésil, la production diminue de -11% du fait de la cession fin 2023 de deux centrales (Vila Acre 1 et 2, pour un total de 58,5 MW) et d'une ressource éolienne défavorable. L'écrêtement de la production a eu de faibles effets depuis le début de l'année.
- En France, la production progresse de +27%, bénéficiant des nombreuses mises en service qui ont plus que compensé la cession fin 2023 de projets éoliens de Sarry et Molinons (33 MW au total).
- Dans le reste du monde, la production est multipliée par x2,0. Voltalia bénéficie des mises en services de la centrale de Karavasta (Albanie) et du complexe de Garrido (Portugal).
- La production d'Helexia poursuit sa rapide croissance (+94%), en Europe comme au Brésil.

| EN MILLIONS D'EUROS | VARIATION | | | |
|---|-----------|---------|-----------------|------------------|
| | T1 2024 | T1 2023 | À taux courants | À taux constants |
| Chiffre d'affaires | 74,9 | 62,5 | +20% | +18% |
| Production (en GWh) | 973 | 951 | +2% | |
| Capacité installée (en MW) | 2 407 | 1 637 | +47% | |
| Capacité installée et en construction (en MW) | 2 928 | 2 617 | +12% | |

Services au T1 2024



CHIFFRE D'AFFAIRES DES SERVICES ATTEINT 36,1 MILLIONS D'EUROS (+2%)

Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2024 issu des Services aux clients tiers (après éliminations) atteint 36,1 millions d'euros, en hausse de +2% (à taux de change courants et constants), tandis que les Services pour compte propre (éliminés en consolidation) diminuent de -39%.

- Le segment **Développement, Construction et Fourniture d'équipements** aux clients tiers progresse de +2% pour atteindre 30,2 millions d'euros. La croissance se situe au sein de l'activité construction portée par les projets irlandais avec ESB et Power Capital (330 MW). L'activité interne (éliminée en consolidation) est en baisse marquée (-37%) après les niveaux exceptionnels de 2023, qui étaient soutenus par un volume record de chantiers internes.
- Le segment **Exploitation-Maintenance** pour clients tiers est en hausse de +1% pour atteindre 5,9 millions d'euros. La capacité exploitée pour le compte de clients tiers s'élève à 5,0 GW, bénéficiant de nouveaux contrats signés. L'activité interne (éliminée en consolidation) augmente de +39%, grâce au niveau record en 2023 des mises en services de nouvelles centrales détenues par Volitalia qui sont désormais exploitées et maintenues par les équipes.

EN MILLIONS D'EUROS

VARIATION

| | EN MILLIONS D'EUROS | | VARIATION | |
|---|---------------------|---------|-----------------|-------------------|
| | T1 2024 | T1 2023 | À taux courants | À taux constants* |
| Chiffre d'affaires (avant éliminations) | 80,0 | 108,0 | -26% | -23% |
| Éliminations | -43,9 | -72,4 | -39% | -35% |
| Chiffre d'affaires (après éliminations) | 36,1 | 35,6 | +2% | +2% |

*Calculée sur la base d'un taux de change constant dont un taux de change moyen EUR/BRL de 5,6 au T1 2023 contre 5,9 au T1 2022

Perspectives 2024 et plus loin



Nouveaux objectifs 2024



~3,3 GW

en exploitation et construction
dont ~2,5 GW en opération



~255m€

EBITDA
dont ~ 230m€ issus des Ventes d'énergie

Ambitions 2027



Solar Serra do Mel, Brazil - 320 MW
© Voltalia

Energie



>5 GW

en exploitation et
construction dont

~4,2 GW

en exploitation

Services



>8 GW

exploité pour des
clients-tiers

Performance financière



~475m€

EBITDA normatif ⁽¹⁾
dont

~430m€

provenant des
Ventes d'énergie

(1) Calculé avec un taux de change annuel moyen EUR/BRL de 5,5 et une ressource éolienne, solaire et hydraulique moyenne à long terme.

Rapport de mission



Intervenant



Pierre Ducret
*Comité Mission Voltalia
et Expert Climat*



Le Comité de Mission



Robert Klein
Directeur Amérique latine



Alexis Goybet
Directeur Grèce



Marine Jacquier
*Directrice
Développement Durable*



Pierre Ducret
Expert Climat externe

Rapport de Mission



Disponible sur notre site
www.voltalia.com

Voltalia, une Entreprise à Mission

Voltalia est une entreprise à mission depuis 2021 avec 3 objectifs sociaux et environnementaux inscrits dans ses statuts.

Ils sont les piliers fondamentaux de l'activité et de la stratégie de Développement Durable de Voltalia, traduisant sa mission en actions concrètes à tous les niveaux de l'entreprise.

DEPUIS 2021



Comité de mission
Réunion trimestrielle



Rapport de mission
Disponible en ligne



Vérification externe
Tous les 2 ans



Objectifs de Mission

ENTREPRISE À MISSION

#1

Agir pour la production d'une énergie renouvelable accessible au plus grand nombre

4,3 TWh

d'énergie renouvelable produite en 2023, soit l'équivalent de la consommation d'électricité de

5,5 millions

d'habitants

93%

de l'électricité renouvelable de Voltalia

est
compétitive

1 643 kilotons

d'émissions de CO₂e évitées en 2023, soit l'équivalent de

270 000

vols autour du monde

Objectifs de Mission

ENTREPRISE À MISSION

#2

Contribuer avec les habitants au développement durable des territoires

44%

MW en construction avec un plan d'engagement des parties prenantes aligné sur les normes de l'IFC (1)

129

des projets communautaires sociaux à fort impact au Brésil depuis 2020

48%

de personnel recruté localement pendant la phase de construction en moyenne (1) (2)

#3

Œuvrer pour la préservation des ressources de la planète

897

kt CO₂e émis dont seulement 3,6% d'émissions directes (en kgCO₂/kW)

44 %

MW en construction avec des études d'impact environnemental et social alignées sur les normes IFC (1)

39%

MW solaire en exploitation installés sur des terrains co-utilisés ou valorisés

Au 31.12.2023

(1) Dans les pays non désignés, tels que définis par l'Association des Principes de l'Equateur, de la même ville ou municipalité à proximité de l'usine

Nouveaux objectifs

Déjà annoncé

4 millions

tonnes
d'émission évitées
grâce à l'activité de
Voltalia

1,6 million de tonnes
en 2023

Nouveaux objectifs à 2027

100%

de la capacité détenue
en construction avec
un Plan d'Engagement
des Parties prenantes
aligné sur les
normes de l'IFC
(World Bank Group¹)

44%
en 2023

Tous les pays

50%

de capacité solaire
détenue en opération
situé sur un sol
co-utilisé ou valorisé²

39%
en 2023

Tous les pays

Nouvel objectif
2030

-35%

de l'intensité carbone
des centrales solaires
en construction
(CO₂/MW vs 2022)

-4%
en 2023

Scope 3

(1) World Bank Group - Société Financière Internationale ou International Finance Corporation (IFC)

(2) c'est-à-dire les terres combinant l'énergie solaire et d'autres activités humaines (telles que les bâtiments, les parkings, l'agriculture et les pâturages) ou situées sur des sols à faible valeur de biodiversité ou à faible potentiel agricole ou économique (tels que les déserts, les friches industrielles et les carrières désaffectées)

Questions – Réponses



An aerial photograph of a vast solar farm. The solar panels are arranged in neat, parallel rows that stretch across the landscape. The ground between the rows is a mix of reddish-brown soil and patches of green grass. The perspective is from a high angle, looking down at the rows of panels.

Rapports des Commissaires aux Comptes

Les rapports des commissaires aux comptes

Pour la partie ordinaire de l'Assemblée générale

- Rapport sur les comptes annuels (1^{ère} résolution)
- Rapport sur les comptes consolidés (2^{ème} résolution)
- Rapport sur les conventions réglementées

Pour la partie extraordinaire de l'Assemblée générale

- Rapport sur la réduction du capital (19^{ème} résolution)
- Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de bénéficiaires (20^{ème} et 21^{ème} résolutions)
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (24^{ème} résolution)
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (25^{ème} résolution)
- Rapport sur l'émission d'actions ordinaires ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne groupe (27^{ème} résolution)

Rapport sur les comptes annuels (1ère résolution)

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

Nous avons estimé comme points clés de l'audit :

- Titres de participation et créances rattachées à des participations ;
- Stocks et encours.

Notre rapport décrit pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

Vérifications du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations fournies en application du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

Rapport sur les comptes consolidés (2^{ème} résolution)

Opinion

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention en formulant une observation sur la correction d'erreur relative à l'application de la norme IAS 23 sur la capitalisation des coûts d'emprunt.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

Nous avons estimé comme points clés de l'audit :

- Comptabilisation et évaluation des projets en développement et des centrales en construction ;
- Evaluation du chiffre d'affaires lié aux ventes d'énergie ;

Notre rapport décrit pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

Vérifications du rapport de gestion et autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons procédé à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Rapport sur les conventions réglementées

Objet

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

- Il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

- Couverture d'assurance chômage dans le cadre du mandat de directeur général.

Rapports sur les résolutions à titre extraordinaire

Résolutions ayant fait l'objet de rapports spécifiques de notre part :

- Rapport sur la réduction du capital (19^{ème} résolution) Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.
- Rapport sur l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de bénéficiaires (20^{ème} et 21^{ème} résolutions) Le rapport du conseil d'administration appelle de notre part les observations suivantes :
 - i. Ce rapport n'a pas justifié la décote potentielle maximale de 15% par rapport au cours de bourse et laisse à la discrétion du conseil d'administration le soin de définir une formule de calcul pouvant servir à la détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre sans en définir les modalités. En conséquence, nous ne pouvons donner notre avis sur les modalités de calcul de ce prix d'émission.
 - ii. Par ailleurs, comme indiqué dans le rapport du conseil d'administration, la suppression du droit préférentiel de souscription serait faite au profit de certaines catégories de personnes. Cette description ne nous paraît pas de nature à répondre aux dispositions de l'article L. 225-138 du code de commerce prévoyant la possibilité de réserver l'augmentation du capital à des catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées, dans la mesure où le conseil d'administration ne fixe pas de manière suffisamment précise les critères d'identification de la catégorie à laquelle appartiennent les bénéficiaires de l'émission envisagée.
 - iii. Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Rapports sur les résolutions à titre extraordinaire

Résolutions ayant fait l'objet de rapports spécifiques de notre part :

- Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions (24^{ème} résolution). Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités proposées pour la fixation du prix de souscription ou d'achat des actions.
- Rapport des commissaires aux comptes sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (25^{ème} résolution). Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites
- Rapport sur l'émission d'actions ordinaires ou de diverses valeurs mobilières de la société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne groupe (27^{ème} résolution) Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.

Résolutions soumises au vote & résultats des votes par correspondance



Présentation des comptes annuels et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023

1ère résolution [AGO] : Approbation des comptes sociaux annuels

2ème résolution [AGO] : Approbation des comptes consolidés annuels

3ème résolution [AGO] : Affectation du résultat de l'exercice clos

Situation des mandats

4ème résolution [AGO] : Ratification de la nomination de Monsieur Luc Poyer en qualité d'administrateur

5ème résolution [AGO] : Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Luc Poyer – durée de 3 ans

6ème résolution [AGO] : Renouvellement du mandat d'administrateur de la société The Green Option – durée de 3 ans

7ème résolution [AGO] : Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Laurence Mulliez – durée de 3 ans

8ème résolution [AGO] : Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Alterbiz – durée de 3 ans

Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux

APPROBATION DES ÉLÉMENTS DE LA RÉMUNÉRATION due ou attribuée au titre de l'exercice 2023 (vote **ex-post**)

9ème résolution [AGO] : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2023 au président du conseil d'administration, Madame Laurence Mulliez

10ème résolution [AGO] : Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2023 au directeur général, Monsieur Sébastien Clerc

11ème résolution [AGO] : Vote sur les informations relatives à la rémunération 2023 des mandataires sociaux (hors dirigeants mandataires sociaux) mentionnées à l'article L. 22-10-9 du code de commerce

POLITIQUE DE REMUNERATION au titre de l'exercice 2024 (vote **ex-ante**)

12ème résolution [AGO] : Approbation de la politique de rémunération du directeur général pour l'exercice 2024

13ème résolution [AGO] : Approbation de la politique de rémunération du président du conseil d'administration au titre de l'exercice 2024

14ème résolution [AGO] : Approbation de la politique de rémunération du directeur général au titre de l'exercice 2024

15ème résolution [AGO] : Fixation du montant de la rémunération globale allouée aux membres du conseil d'administration

Mandat pour audit durabilité

17ème résolution [AGO] : Nomination de la société Mazars en qualité de commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

18ème résolution [AGO] : Nomination de la société Grant Thornton en qualité de commissaire aux comptes en charge de la mission de certification des informations en matière de durabilité

Délégations financières à consentir au conseil d'administration (1/2)

16ème résolution [AGO] : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions

- Durée : 18 mois

19ème résolution [AGE] : Autorisation à donner au conseil d'administration en vue de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions dans le cadre de l'autorisation de rachat par la Société de ses propres actions

- Montant nominal maximal : dans la limite de 10 % du montant du capital social par période de 24 mois

Délégations financières à consentir au conseil d'administration (2/2)

20ème résolution [AGE] : Délégation au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes dans le cadre de la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres ou obligataire

- Montant nominal maximum : 150.000.000 euros
- Durée : 18 mois

21ème résolution [AGE] : Délégation au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de banques ou institutions participant au financement et à l'accompagnement de sociétés dans le cadre de la promotion du développement durable en matière économique, sociale et/ou environnementale

- Montant nominal maximum : 150.000.000 euros
- Durée : 18 mois

22ème résolution [AGE] : Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des délégations susvisées

- Montant nominal maximal global : 750.000.000 euros

23ème résolution [AGE] : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par incorporation de prime, réserves, bénéfices ou autres

- Montant nominal maximal : 2.000.000 euros
- Durée : 26 mois

Intéressements des salariés et dirigeants

24ème résolution [AGE] : Autorisation à donner au conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

- Durée : 38 mois

25ème résolution [AGE] : Autorisation à donner au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre, conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du code de commerce, emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

- Plafond maximum : 3.500.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 5,70 euros
- Durée : 38 mois

26ème résolution [AGE] : Fixation des limitations globales du montant des émissions effectuées en vertu des autorisations de consentir des options et des actions gratuites susvisées

- Plafond maximum : 4.000.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 5,70 euros

Augmentation de capital à destination des salariés adhérant au plan épargne du groupe

27ème résolution [AGE] : Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit des salariés adhérant au plan d'épargne du groupe

- Montant nominal maximal : 20.000.000 euros
- Durée : 18 mois



Merci

Contacts

Headquarters

84 Boulevard de Sébastopol, 75003 Paris

+33 01 81 70 37 00

info.voltaia@voltaia.com

www.voltaia.com

